entière, sont arrivés à New-York; ils doivent être expédiés à San-Francisco dès que les dernières mesures d'installation auront été prises. La ville sera d'abord divisée en districts, d'une étendue variant entre 1 et 3 milles; dans chacun de ces districts sera établie une machine Gramme; assez forte pour produire le courant électrique nécessaire. Les fils pourront être placés dans des tuyaux ou tendus au-dessus du toit des maisons. Les conduits de gaz dans les maisons pourront servir de réceptacles à ces fils; les becs seuls devront être changés et remplacés par des becs électriques. Ceux-ci seront allumés et éteints sans peine. Ils auront la force d'environ quarante bougies. L'emploi d'écrans, pour affaiblir la lumière, ne serait nécessaire que si, avec un courant trop puissant, la force éclairante devait être trop dispersée.

— Un fait inouï, incroyable, vient de se passer à Batna (Algérie).

Il y a quelques jours, un négociant mozabite, le nommé Salah ben Amor, disparaissait de notre ville, enlevé par ses coreligionnaires. Le malheureux avait commis le crime, malgré les traditions de son pays, de se marier avec une femme arabe.

Cela ne plut que médiocrement à MM. les Mozabites de Batna, car un jour, le 19 décembre de l'année qui vient de finir, une vingtaine d'entre eux, les plus riches, s'il vous plaît, se rendirent dans le magasin de ce dernier, firent l'inventaire de ses marchandises et, le soir venu, après l'avoir bâillonné, le conduisirent dans une maison habitée par eux. Il fut enfermé dans une chambre et attaché avec des chaînes aux bras et aux pieds; ils le sommèrent avec violence de signer la dépossession de son magasin, lui déclarant que son emprisonnement durerait jusqu'au jour où il serait décidé à quitter sa femme, à moins, ajoutaient-ils avec un cynisme révoltant, que la mort ne survînt auparavant.

Mais ce n'est pas tout; ces misérables prirent sur lui 500 fr.

Hélas! le malheureux n'était pas encore quitte! Ces lâches vinrent chaque matin le frapper avec un bâton, et certainement la mort s'en serait suivie, si la pauvre femme du sequestré n'avait averti les autorités de la disparition de son mari.

Grâce à l'habileté et à l'intelligence de M. le commissaire de police de Batna, Salah ben Amor fut enfin retrouvé, après huit jours de souffrances indescriptibles.

La justice s'est emparée de cette affaire et tout porte à croire qu'un juste châtiment empêchera à l'avenir le renouvellement d'un acte aussi barbare.

Enigme

A la ville ainsi qu'en province,
Je suis sur un bon pied, mais sur un corps fort mince.
Robuste cependant, et même faite au tour,
Mobile sans changer de place,
Je sers, en faisant volte-face,
Et la robe et l'épée, et la ville et la cour.
Mon nom devient plus commun chaque jour;
Chaque jour il se multiplie,
En Sorbonne, à l'Académie,
Dans le conseil des rois et dans le parlement;
Par tout ce qui s'y fait on le voit clairement.
Embarrassé de tant de rôles,
Ami lecteur, tu me cherches bien loin,
Quand tu pourrais peut-être, avec un peu de soin,
Me rencontrer sur tes épaules.

Le mot de la Charade d'hier, est : *Charrue.*

NOUVELLES DU MATIN

Paris, 13 janvier, soir.

A la réunion de l'Union républicaine, M. Chevandier de la Drôme a insisté sur la nécessité de rédiger un programme et de l'opposer à celui du gouvernement, mais la proposition a été repoussée par la réunion, qui croit que l'initiative d'un programme doit être laissée au gouvernement.

M. Allain-Targé considère comme impossible d'accorder la confiance des Chambres à un cabinet dont les opinions ne correspondent pas aux aspirations de la majorité républicaine; il conclut en demandant que pour concilier les égards personnels dus aux membres du cabinet avec la réserve politique imposée par la situation, on vote après l'audition du programme ministériel un ordre du jour pur et simple.

D'autres orateurs croient qu'il serait préférable de chercher encore les bases d'un accord avec le cabinet et d'envoyer des délégués *ad hoc*.

M. Floquet dit que devant les dispositions du cabinet cette démarche serait inutile, il ajoute qu'il faut un ministère qui soit l'émanation exacte de la majorité, le parti républicain peut se trouver très-prochainement amené à renvoyer le cabinet dont les idées ne correspondent que partiellement avec les siennes.

Le discours de M. Floquet, très-applaudi, paraît exprimer le sentiment unanime de la réunion. Aucune résolution n'a été prise.

Rennes, 13 janvier, soir.

M. Collinet, président du tribunal de Quimperlé a été condamné à 500 francs d'amende et aux frais pour outrages contre M. Corentin-Guiho, député.

Rome, 13 janvier.

La commission du budget a approuvé le projet de création de deux légations, l'une à Bucharest, et l'autre à Belgarde.

Par suite de l'accueil bienveillant que tous les souverains ont fait à l'Encyclique du Pape, le Vatican ferait des propositions pour établir l'accord avec les gouvernements en vue de combattre les partis anarchiques.

Le Vatican a terminé l'étude des moyens d'étendre le catholicisme en Asie. Un grand nombre d'élèves orientaux, qui se préparent aux missions de la propagation de la foi, seront destinés à la Turquie d'Asie.

Le pape a décidé de créer des vicariats apostoliques dans toutes les parties de l'Amérique où il n'existe pas d'église épiscopale sous la dépendance du Saint-Siége.

Dans le prochain consistoire, trois vicariats seraient établis pour le moment.

Luxembourg, 13 janvier

Le prince Henri des Pays-Bas, frère du roi de Hollande, est mort ce matin à cinq heures d'une attaque d'apoplexie séreuse, survenue à la suite d'une rougeole dont il était atteint depuis quelques jours.

Le prince Guillaume-Frédéric-Henri, âgé de cinquante huit ans, était lieutenant-amiral de la flotte des Pays-Bas, lieutenant du roi dans le grand-duché de Luxembourg.

Il s'était marié en secondes noces au mois d'août de l'année dernière, avec la princesse Marie, âgée de 23 ans, et fille du prince Frédéric-Charles de Prusse.

Madrid, 12 janvier.

Le ministre des affaires étrangères enverra prochainement aux consuls espagnols une circulaire donnant la description détaillée des joyaux de grande valeur qui ont été volés dans la chapelle de la Vierge à Valence.

La police des pays étrangers pourra ainsi arrêter les coupables s'ils se présentent pour vendre les joyaux.

Constantinople, 11 janvier, s.
(Arrivée seulement le 13 dans la soirée).

Costatri-Adossidès pacha, ancien gouverneur de Crète, deviendra ministre à Athènes.

Plusieurs points du traité définitif étant réglés *ad referendum*, sa signature subira du retard.

Les habitants des districts Yamna et Monastir ont refusé de payer l'impôt jusqu'au règlement des frontières grecques.

Les difficultés pour la reddition de Podgoritza au Montenegro ne proviendront aucunement de la Porte attendu qu'elle a donné des instructions formelles pour cette cession.

La Porte a refusé d'accepter la démission du patriarche arménien; ce dernier maintient sa démission.

Après l'évacuation des Russes, l'armée turque sera grandement réduite.

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Loi portant réduction du droit fixe de recommandation applicable aux lettres circulant à l'intérieur du territoire français.

Décret nommant le ministre de la guerre; — nommant le commandant du 3e corps d'armée.

Décret portant nominations à divers grades dans le corps des ingénieurs des poudres et salpêtres.

Arrêté ministériel relatif au classement, à l'Exposition et au tirage des lots de la Loterie national de l'Exposition de 1878.

Arrêté modifiant l'article 36 du règlement du 27 février 1869 sur l'agrégation des sciences mathématiques.

Nomination du nouveau ministre de la guerre.

Par decrets insérés à l'Officiel d'aujourd'hui :

— M. le général de division Gresley est nommé ministre de la guerre, en remplacement de M. le général Borel, dont la démission est acceptée.

— M. le général de division Borel est nommé au commandement du 3e corps d'armée, en remplaçant de M. le générale Lebrun, relevé de ce commandement sur sa demande.

Le *Journal officiel* publie cette loi portant réduction du droit fixe de recommandation applicable aux lettres circulant à l'intérieur du territoire français :

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté:

Le Président de la République, promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Le droit de recommandation pour toute lettre circulant en France et en Algérie, est fixé à vingt-cinq centimes (0 fr. 25) (droit fixe), en sus de la taxe ordinaire.

Toutes dispositions contraires à la présente loi sont abrogées.

La gauche républicaine a décidé qu'elle réélirait, comme président de la Chambre, M. Jules Grévy.

Comme vice-président, M. Jules Ferry a obtenu l'unanimité des suffrages.

Pour les fonctions de secrétaires, on a désigné M. Camille Sée et Louis Legrand; pour celles de questeur, M. Margaine.

Ces décisions ont été immédiatement signifiées aux présidents de l'union républicaine et du centre gauche.

Le *Journal des Débats* apprécie dans les termes suivants le choix du général Gresley comme ministre de la guerre :

« Le meilleur ministre de la guerre, aujourd'hui, est celui dont chacun peut dire : il a sûrement telles qualités solides; dont le nom n'est une surprise ni pour l'armée ni pour le monde politique, et qui, dès le lendemain de son entrée en fonctions, sera à même de donner aux affaires une impulsion large et intelligente sans avoir besoin, pour se mettre au courant ou pour faire preuve d'activité, de bouleverser tout ce qui a été fait.

» Le général Gresley remplit heureusement toutes ces conditions. Nul mieux que lui ne sait à quel point nous en sommes de notre réorganisation militaire. »

L'extrême gauche de la Chambre a tenu, à deux heures, une courte séance ches M. Louis Blanc, et s'est contentée de déléguer son bureau auprès de l'union républicaine pour s'associer à sa campagne en ce qui concerne le programme ministériel.

Le centre gauche s'est réuni à trois heures de l'après-midi. La réunion était très-nombreuse.

Les délégués du groupe ont rendu compte de ce qui s'est passé, soit dans les groupes de gauche, soit dans les réunions des délégués de la majorité.

Un complet accord s'est manifesté entre les membres du groupe sur tous les points de la politique générale et notamment sur la nécessité de donner satisfaction à l'opinion du pays en soutenant le ministère.

Le centre gauche pour le renouvellement du bureau de la Chambre appuiera les candidatures de M. Paul Bethmont, vice-président sortant; de M. Gailly, l'un des questeurs sortants; de M. René Brice, l'un des secrétaires sortants, et celle de M. Drumel comme secrétaire, en remplacement de M. Chiris qui décline toute candidature.

Une importante réunion du comité franco américain pour le traité de commerce aura lieu la semaine prochaine, au nouveau local du comité, 32, avenue de l'Opéra.

Elle sera présidée par M. Menier, qui, depuis quelque temps, n'avait pu prendre part aux travaux du comité, par suite de son état de santé.

M. Menier est aujourd'hui complétement rétabli.

Le *Figaro* annonce que M. Dupain, l'auteur du tableau le *Bon samaritain* est nommé maître de dessin à l'Ecole polytechnique.

M. Louis Denayrouze, l'auteur de la *Belle Poule* et de *mademoiselle Duparc*, serait également nommé répétiteur de littérature à la même école.

Petite bourse du 13 janvier.

3 0/0 76.80. — 5 0/0 113.55, 57 1/2 — 51 1/4 — 53 3/4. Italien 74, 74.07 1/2. Turc 11 40. Banque ottom. 468. 12. Egypte 256.87. Russe 86 3/8. Hongrois 72 1/61.

Ferme peu d'affaires.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Calcutta, 13 janvier.

(*Officiel*) Le général Roberts annonce que l'agitation se calme dans la province de Khost. Les populations se rassurent. Tous les principaux Maliks ont offert leur soumission.

Le général se propose de laisser à Khost un régiment d'infanterie indigène, deux détachements de cavalerie et deux canons. Des vivres pour deux mois seront placés dans le fort. Le général Roberts retournera lui-même à Khuram.

Le 9, le général était aux portes de Candahar sur le point de faire son entrée dans la ville.

Les principaux chefs de Tezeen sont venus à Djellalahab.

Berlin, 13 janvier.

Quelques expulsions ont encore eu lieu, ces jours derniers, en vertu de la loi contre les socialistes. Le nombre total des socialistes expulsés s'élève aujourd'hui à 62.

Londres, 13 janvier.

Byrne Madden, l'auteur des lettres menaçantes pour la reine, a été enfermé dans une maison d'aliénés.

Sir Stafford Northcote est allé, samedi, à Osbone en visite chez la reine.

Londres, 13 janvier.

Par suite d'un compromis, les employés du *Midland Railway* qui étaient en grève ont repris leur travail.

Madrid, 13 janvier, soir.

Le maréchal Serrano a adressé à M. Sagasta une lettre, dans laquelle il déclare qu'il ne s'est point séparé du parti constitutionnel et où il proteste de son respect pour les institutions actuelles.

Le conseil des ministres a décidé que le roi irait à Guidad Real.

La date à laquelle aura lieu l'entrevue d'Elvas n'est pas encore fixée.

Constantinople, 13 janvier, soir.

Le comte Corti, ministre plénipotentiaire d'Italie est arrivé.

La conférence chargée d'arrête le projet de traité définitif, s'est réunie aujourd'hui.

On considère comme probable la signature de ce traité à la fin de cette semaine.

Les communications par voie ferrée, avec Philippolis sont rétablies. On transborde les voyageurs en attendant que la ligne soit complètement réparée.

Madrid, 13 janvier.

On assure dans les cercles ministériels que les Cortès ne seront pas dissoutes au mois de février.

Le roi de Portugal a adressé au roi Alphonse une invitation pour une entrevue à Elvas et une visite à Lisbonne.

Luxembourg, 13 janvier.

Les membres du Gouvernement et les médecins qui ont soigné le prince Henry sont actuellement au château de Walferdanhe, où le prince est mort.

Dans la journée d'hier, la maladie avait empiré; vers midi, la fièvre était devenue plus violente.

Les bulletins de samedi portaient que l'exanthème avait diminuée et que l'état général était bon.

Mais hier soir, la maladie prit un caractère alarmant, et ce matin, à cinq heures, le prince est mort subitement frappé d'une attaque d'apoplexie séreuse foudroyante.

Constantinople, 13 janvier, s.

Par suite de la surexcitation qui règne parmi les populations des districts limitrophes voisins de ceux qui doivent être cédés à la Grèce, les impôts rentrent difficilement en Thessalie.

Les commandants des troupes ont demandé des fonds pour pouvoir subvenir aux besoins de l'armée.

Le *Thunderer* est parti pour Malte.

Un rapport officiel constate que la récente explosion a été due à l'inclinaison du canon vide.

Il y avait six pieds de distance entre le boulet et la gargousse.

Bukarest, 14 janvier.

A la suite d'actives recherches faites par la police en Roumanie, on suppose que le colonel Gola est arrivé à Guergevo à deux heures du soir, et qu'en voulant traverser le Danube il s'est noyé.

Le colonel Gola était porteur d'une somme de 2000 francs.

DERNIERE HEURE

Versailles, 14 janvier.

M. Grandpierre, député de la Meuse, a donné sa démission pour cause de santé.

La droite de la Chambre est résolue à s'abstenir dans toutes les questions graves, comme l'amnistie.

Elle fera une déclaration dans laquelle elle expliquera son attitude et déclarera que, par suite de l'impuissance dans laquelle elle se trouve, l'attitude expectante est la seule qui lui convienne jusqu'à nouvel ordre.

Le centre gauche du Sénat a adopté la candidature de M. Jules Simon à la présidence de la Chambre-Haute.

M. Jules Favre a aussi proposé la candidature de M. Jules Simon à la présidence, mais la gauche a refusé de désigner les candidats avant sa réunion plénière.

L'Union républicaine désigne M. Duclerc.

SÉNAT

Présidence de M. GAUTHIER DE RUMILLY
Séance du 14 janvier 1879.

M. GAUTHIER DE RUMILLY, président d'âge, remercie le Sénat de l'honneur qu'il lui fait en l'appelant à la présidence.

L'orateur constate que, par le scrutin du 5 janvier, la France a consacré les institutions républicaines.

Il félicite les électeurs sénatoriaux du bon sens dont ils ont fait preuve, en nommant des hommes dont les opinions sont modérées.

Le Sénat décide qu'il se réunira demain pour nommer son bureau.

La séance est levée.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 14 janvier.
Présidence de M. GREVY.

M. DESSEAUX, président d'âge, dit que le scrutin du 5 janvier asseoit la République sur une base indestructible.

Un scrutin s'ouvre pour la nomination du président. M. Jules Grévy est élu président par 290 voix sur 299 votants.

Il y a neuf bulletins blancs.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE
13 janvier. — 6 heures soir

Huile colza en t.d.	82 50	Esprits	61 . . . .
id. en tonnes	84 50	Farines 8 m.	60 . . . .
id. épurée	93 50	Supérieure	59 . . . .
Huile de lin en f.d.	69	Suif	87 50 . .
id. en tonnes	71	Cafés Java	230
Suc. 10/13 d.	51 75	Ceylan	215
id. 7/9 disp.	58 .	Haïti	210
id. blanc 3 c.	60 75	Rio	190
Raffin. bonn. sorte	138 .	Cacaos Para	180
id. belle sorte	139 .	Guayaquil	160
Certific. de sortie	74 75	Haïti	110
Mélasse de fab.	12 50 ..	Triniité	165
id. raffinerie	14 50	Caraque	200 à 400

PARIS, 14 janvier. — Dépêche de 2 heures.

Colza courant	82 »»	4 premiers	»» »»
Février	82 50	Suc. 88° d., 10/13	51 60
Mars-avril	82 75	» 7/9 disp.	58 »»
4 de mai	83 25	» bl. n° 3 cour.	61 »»
Lin courant	68 »»	4 de mai	62 40
Février	68 »»	Farines 8 m., c.	59 75
4 de mai	69 25	Février	59 75
Spiritueux cour.	61 »»	4 de mars	60 25
Février	60 50	Marque Darblay	61 »»

[illegible]

Valeurs.	Crs pr.	Crs du 14 janv.
Courcelles-Ls	650 »»	»»»» »» »»» »»
Crespin-lez A	80 »»	»»» »» »»» »»
Marly ..	298 »»	»»» »» »»» »»
Annœulin-D.	20 »»	»»» »» »» »»
St-Aldegonde	[illegible]	»»» »» .. »»

COURS des SUCRES et du 3/6 du 14 janv.

SUCRES	Cours officiels	Cours comm.	Offert.	Demandé
Sucre indigène 88 degré	.50 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	.56 50	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. n° 1	146 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	.58 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	.55 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité dispon.	.57 50	.. ..	.. ..	.. ..
courant.	.57 50	.. ..	.. ..	.. ..
» Mélasse disponible..	.59 .	.. ..	.. ..	.. ..
» A livrer 4 premiers..	.58 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 janvier....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 d'été......	.59 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 derniers...	.59 .	.. ..	.. ..	.. ..
» » 3 prochain..	.58	.. ..	.. ..	.. ..

14 jan.	Huiles l'hectolitre	Graine l'hectolitre	Tourtx l'hectolitre
Colza	77	.. ..	.. ..
Colza épurée	83	.. ..	.. ..
Œilette b. g.	.. ..	.. ..	.. ..
Lin g. pays	63	.. ..	.. ..
Lin g. étran.	61 50	.. ..	.. ..
Cameline	.. ..	.. ..	.. ..
Chanvre	.. ..	.. ..	.. ..

Marché de DOUAI du 13 janv. — *Prix des grains.* — Blé, 15 50 à 22 75; Orge, »» »» »» »» Avoine, »7 50 19 25; Méteil, »» »» »» »» Seigle, 11 50 13 »» *Prix des graines.* — Colza, 21 50 »» »» ; Œillettes, 26 50 »» »» ; Cameline, 16 50 19 50.

CHANGES ET MONNAIES
VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS
à trois mois

			Escompte.
Amsterdam.	206 1/4	206 3/4	4 0/0
Allemagne	122 3/8	122 5/8	4 0/0
Trieste	211 ./.	213 1/2	4 0/0
Vienne	211 ./.	213 1/2	4 0/0
Lisbonne	543 ./.	54[illegible] ./.	4 0/0
Madrid	484 ./.	486 ./.	4 0/0
Saint-Pétersbourg	244 ./.	246 ./.	4 0/0

à courte échéance

Amsterdam.	206 1/4	206 3/4	4 0/0
Allemagne	122 ./.	122 1/4	4 0/0
Trieste	211 ./.	213 ./.	4 0/0
Vienne	211 ./.	213 ./.	4 0/0
Lisbonne	544 ./.	546 ./.	4 0/0
Madrid	487 ./.	489 ./.	4 0/0
Saint-Ptersbourg	244 ./.	246 ./.	4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE
à trois mois

Londres	25 28 1/2 à 25 33 ./.	— 5 0/0
Belgique	1/8 p à .. ./. p.	4 0/0
Italie	09 1/4 p. à 09 3/4 p.	— 4 0/0

à courte échéance

Londres	25 22 ./. à 25 27 1/2	— 5 0/0
Belgique	1/4 p. à .. ./. p.	— 4 0/0
Italie	09 1/2 p. à 10 ./. p.	— 4 0/0

CORRESPONDANCE FINANCIÈRE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4,000,000) PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL LA « BOURSE » 11, RUE LEPELETIER, PARIS.

Bourse du 13 janvier 1879.

Les cours sont faibles aujourd'hui, sans que cependant la hausse prenne une réelle importance; la faiblesse a pour cause, dit-on, les bruits de désaccord entre la majorité et le ministère. Cependant il est à croire que ces bruits sont sans grands fondements.

Les rentes françaises ont à peine perdu quelques centimes. Le 3 % est à 76,80; le 5 % à 113,50. Le 3 % amortissable est plus ferme à 79,85.

Les fonds étrangers sont un peu plus lourds par suite des ventes opérées en vue des futurs emprunts qui sont, paraît-il, imminents et multiples.

Le florin Autrichien fait 61 1/4, le Hongrois 71 3/8, le Turc 11,20.

La faiblesse se manifeste aussi sur les actions de quelques sociétés de crédit. La Banque de Paris est à 698. Le Crédit Foncier à 787.

RENSEIGNEMENTS. — La Cour d'appel de Florence, par arrêt du 15 décembre, confirmant celui du tribunal de la même ville, a donné raison aux détenteurs d'obligations des chemins de fer Romains, qui n'ont pas voulu accepter la transaction consistant dans l'échange en rente, offert par le gouvernement italien.

Ils demandaient le paiement de tous les coupons arriérés à partir de 1873.

On dit naturellement que le gouvernement a formé un recours en cassation.

On annonce comme prochain un nouvel emprunt Brésilien. Les derniers avis de Rio-Janeiro annonce un déficit de 20,419,006 milreis dans le budget.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux « *obtiennent mille guérisons par an.* » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chûtes de cheveux, etc. Consultations à Paris, RUE RIVOLI, 30, où l'on doit écrire pour se faire traiter par correspondance. Dépôt des Eaux et Pommades Mahon à Roubaix, pharmacie Couvreur, rue Neuve, 20.
EAU 2 FR. POMMADE 3 FR.

Santé et énergie à tous rendues sans médecine et sans frais, par la délicieuse farine de santé dite :

REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres
32 ANS DE SUCCÈS.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentélites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements, palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidités, pituites, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine chaud et froid toux, opression, asthme, brochite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement dystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exiger la marque de fabrique « Revalescière Du Barry.

Parmi les cures, celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart, de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeurs Wurzer, etc., etc. Voici quelques-uns des cures.

Cure N° 79,834: M. H. d'Esclavelles. Dieppe constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bronchite chronique, avec insomnie amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général. — Sommeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.

Cure N° 65,311. Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé. A
A. BRUNELIÈRE, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte de 1/4 kil., 2 fr. 25, le 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr. ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Roubaix chez MM. Morelle-Bourgeois; Desfontaines, épicier sur la place; Boubert, Epicerie-centrale, 13, rue Saint-Georges; à Tourcoing chez MM. BRUNEAU, pharmacien, rue de Lille; DESPINOY, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Cie., LIMITED, 26, Place Vendôme, et 8, rue Casseglione, Paris.

Comptoir des Fonds Publics
A. MAIRE et H. BLUM
176, Rue du Collége, à Roubaix

ACHATS et *VENTES* de toutes valeurs au Comptant et à Terme; *Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.*, en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*

Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, sans Commission.

Afin d'offrir toutes facilités de garanties, les Achats et Ventes se feront de la main à la main. *Espèces contre Titres.*

Arbitrages. Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages.

Souscriptions sans frais à tous les emprunts, encaissement gratuit de tous les Coupons. 15

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 15 Janvier 1879

— 180 —

Les Millions du Trappeur

GRAND ROMAN D'AVENTURES
PAR LOUIS NOIR

DEUXIÈME ÉPISODE

LE ROI DES AVENTURIERS

PREMIÈRE PARTIE

LE CHEF INCONNU

CHAPITRE XXXVII
A côté du bonheur.

« Donc pas de San-Francisco.

« C'est trop près.

« Il faut choisir un juste milieu. »

Et, en y songeant, M. Balouzet se souvint que, pendant son séjour à San-Francisco, il avait eu une aventure.

Oh! une toute petite aventure, et très-peu mouvementée.

Une aventure agréable comme souvenir et tout à son honneur.

Il s'agissait d'un bienfait délicat, discrètement rendu.

Un jour, sur le marché aux légumes, M. Balouzet, curieux d'observer les types, avait vu une vieille veuve vêtue à la façon dalmate qui avait attiré son attention.

Les Dalmates, nos lecteurs nous permettront de leur dire et ils ne s'en formaliseront pas, sont un peuple de race italienne, parlant l'italien, mêlés de Slaves, et habitant la côte orientale de l'Adriatique, aux environs de Trieste.

Ils sont soumis à l'empire d'Autriche, et, on ne peut juger par leur attitude, assez attachés à cette puissance.

Ce sont leurs marins qui, en 1866, sous les ordres de l'amiral autrichien Tegetoff, ont battu les Italiens à Lissa où l'amiral Persano perdit en partie sa flotte.

Or, ces Dalmates, marins et jardiniers, émigrent volontiers.

Beaucoup d'entre eux s'en allèrent à la conquête de l'or en Californie.

La plupart trouvèrent bientôt que la meilleure mine à exploiter, ce n'était pas celle contenant des quartz aurifères, mais le simple terreau produisant des carottes et autres vulgaires légumes, sans négliger les fleurs.

Ils achetèrent à vil prix des terrains maraîchers aux environs de San-Francisco, y formèrent un village, et fournirent la ville de tout ce qu'ils étaient fort ingénieux à faire pousser dans un sol fertile.

Ce fut pour eux la prospérité; non pas la fortune, mais l'aisance.

Il vécurent donc là, heureux, unis, paisibles, faisait venir de Dalmatie leurs proches et leurs connaissances, gardant leur costume national, leurs mœurs et se mariant entre eux.

Quoi qu'il en soit, le marché aux légumes et aux fleurs est pittoresque, étant rempli de jolies filles ayant un profil italien très-pur et vêtues très-élégamment à la mode de leur pays.

Honni soit qui mal y pense!

M. Balouzet revint souvent.

Il avait certainement du plaisir à respirer les parfums qui se dégageaient de cette promenade, émaillée tous les deux jours de jasmins, de violettes et d'héliotropes.

Puis il aspirait aussi l'*odor del femina* qui embaumait l'air saturé de parfums avec lesquels elle se mêlait agréablement en leur donnant du montant.

Mais soyons justes.

Un souci, oui un souci, le ramenait souvent de ce côté.

Il avait vu là une vieille femme vêtue de deuil, triste, morne, propre, mais pauvre à coup sûr.

Son éventaire était mal garni; elle souffrait certainement d'une misère mal cachée, mais fièrement supportée.

M. Balouzet s'intéressait à cette vieille femme.

Pourquoi diable l'avait-il remarquée?

C'est si peu intéressant, c'est si laid et si commun, une vieille femme.

Mais celle-là n'était pas laide quoiqu'elle fût émaciée par les privations; elle n'avait pas le type vulgaire et banal de tant de pauvresses que l'on secourt par charité sans être très-apitoyé.

Elle forçait l'attention!

Elle se posait devant vous comme un problème dont la solution vous semblait devoir être émouvante.

Elle n'était pas, en un mot, la première vieille femme venue.

M. Babouzet, — était-ce un pressentiment? — se sentait sollicité à connaître le passé de cette malheureuse.

Ah! bien malheureuse!

Elle ne disait rien.

Elle ne se plaignait jamais.

Mais quels regards éloquents!

Comme elle vous conjurait silencieusement d'être généreux en lui achetant ce que vous lui marchandiez.

Une fois M. Balouzet avait payé un petit bouquet un dollar.

La figure de la vieille marchande s'était animée d'un rayon si joyeux, le sang était monté si chaleureux à ses joues pâles, qu'un reflet de jeunesse les avait empourprées.

Pendant cette minute-là, la marchande était redevenue une femme.

Les grand'mères ont quelquefois de ces transformations en embrassant leurs petits enfants, un jour de triomphe scolaire ou de première communion.

La bouquetière n'avait pas embrassé M. Balouzet, mais elle avait tremblé de tous ses membres, pleuré un peu et dit d'une voix émue :

— Gratia, signor!

Elle avait aux yeux des larmes vraies, claires, loyales, touchantes.

Ces larmes-là ne ressemblaient en rien au pleur de lady Bernett.

M. Balouzet, plus touché qu'il n'eût voulu le paraître, questionna cette femme, et il apprit une triste histoire.

Elle avait une fille de seize ans!

Les jeunes filles, à cet âge, ne sont-elles pas toujours très-intéressantes?

De plus la fillette était malade depuis plus de trois mois.

De quel mal souffrait-elle?

M. Balouzet comprit qu'un seul mot pouvait résumé les circonlocutions de la mère.

L'enfant avait faim.

Mon Dieu, pas faim d'un morceau de pain, pas faim d'une soupe sans beurre; mais, c'était une fille délicate que les privations tuaient, une fille accoutumée à un luxe princier dans son enfance et au confortable ensuite; mais réduite à la misère depuis deux ans.

Elle s'étiolait.

(*A suivre.*)